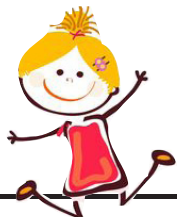




A remettre au service Enfance, Adolescence et Vie Scolaire (EAVS) en mains propres ou par mail avant le : **17 février** 2020

Afin d'assurer un accueil en toute sécurité, un délai de 48 heures est à respecter pour toute modification de la fréquentation de votre enfant



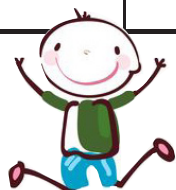
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

	Maternelle	Elémentaire
Tous les matins de :	de 7 h 15 à 8 h 30	de 7 h 15 à 8 h 40
Tous les soirs de :	de 16 h 20 à 18 h 30	de 16 h 30 à 18 h 30

Attention : le règlement intérieur évolue à partir du 2 septembre 2019, merci d'en prendre connaissance.

Cochez la ou les cases correspondantes

Nom									
Prénom									
Classe									
		Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir	Matin	Soir
1 0	Lundi	2							
	Mardi	3							
	Jeudi	5							
	Vendredi	6							
1 1	Lundi	9							
	Mardi	10							
	Jeudi	12							
	Vendredi	13							
1 2	Lundi	16							
	Mardi	17							
	Jeudi	19							
	Vendredi	20							
1 3	Lundi	23							
	Mardi	24							
	Jeudi	26							
	Vendredi	27							
1 4	Lundi	30							
	Mardi	31							



Date :

«Lu et approuvé»

Signature



Service EAVS

39, rue des Canons (entrée 1, rue de l'Alerte)

LA JARRIE

05 46 66 45 64 - secretariat.eavs@la-jarrie.fr